

FORUM du 28 septembre 2019

« Quelle ville voulons nous ? »

Comptes-rendus des différents ateliers

I- CR « atelier démocratie » (p.2)

II- CR « atelier social » (p.6)

III- CR « atelier écologie » (p.8)

EXPOSÉS

- La métropolisation = phénomène mondial à l'œuvre depuis plus de 30 ans, qui a des conséquences en terme d'organisation du territoire (étalement urbain ⇒ + de besoin en transports). Ce n'est pas qu'une question institutionnelle. Les métropoles concentrent toutes les activités (économiques, culturelles, politiques...) entraînant une désertification des territoires autour (- de services publics, création de poches de pauvreté...)
⇒ nécessité de réorienter ces choix pour les besoins de la population ⇒ nécessité de + de démocratie, de + de droit à la ville.

- Présentation du RIC = un Référendum d'Initiative Citoyenne vraiment opérationnel doit pouvoir permettre à la population, dès qu'elle en voit la nécessité, de se saisir d'un sujet par pétition et de déclencher une prise de décision à la majorité pour décider par elle-même, si il y a désaccord entre élus et pétitionnaires. En France, les dispositifs existants ne le permettent pas. Les choix retenus par la municipalité pour établir un RIC local à Grenoble hors cadre légal ne le permettent pas non plus.
 - le système de pétition est bon, le seuil retenu est cohérent, est atteignable (2 % de la population concernée). Il est possible d'inclure les résidents étrangers et les jeunes de plus de 16 ans, pas d'interdiction légale.
 - le système de votation avec un quorum d'approbation à 20 000 voix est inatteignable (une votation ne bénéficie pas de la communication ni des moyens déployés lors d'une élection). Nous préconisons des votation sans quorum, meilleur moyen de mobiliser les populations pour aller voter. Nous rappelons que les élections n'ont aucun quorum et sont pourtant reconnues comme légitimes.

DISCUSSION

Bilan de la municipalité Piolle (qui s'était engagée en 2014 à « renouveler la Démocratie »)
= Mise en place de plusieurs dispositifs très controversés :

→ **système d'interpellation et de votation d'initiative citoyenne**

pb : quorum inatteignable ! 20000 votants sont nécessaires pour que la consultation soit valide. Mais dans un contexte où il n'y a pas de moyens mis en œuvre pour la démocratie locale, comment espérer avoir plus de votants que pour les municipales ?

Dispositif de toute façon annulé par le TA, mais pour des raisons juridiques qui avaient été anticipées (Cf. *Études des mécanismes de démocratie directe applicables à la ville de Grenoble*, de Raul Magni Bertin)

→ **budget dit « participatif »**

pb : c'est anecdotique => le budget, c'est le nerf de la guerre, pour un fonctionnement démocratique concernant le budget, il doit y avoir d'autres façon de faire que 800 000 € à se partager par une mise en concurrence de projets (typiques de ceux portés généralement par le monde associatif) et un vote du public du type star académie.

Une « mascarade » donc. Il existe au moins un cas de projet qui, bien que choisi par les habitants, a été « mis à la poubelle » apparemment sans raison valable. Le dispositif de sélection en amont et en

aval s'avère obscur, et le vote ne touche que quelques milliers de personnes (1500, 2000 votants la plupart du temps)

En théorie, cela devrait permettre une ouverture, tout le monde peut présenter un projet. Mais concrètement, c'est toujours le même type de personnes qui le font (des gens qui savent présenter un projet, qui savent parler, monter un dossier, ...).

→ **conseils citoyens indépendants**

pb : très faible participation des « citoyens indépendants ». Les conseils citoyens n'ont aucune prise sur les sujets traités et les décisions prises par le conseil municipal. Ils peuvent poser des questions orales en conseil municipal, mais elles demeurent sans réponse ou sans effet. Les élus ne les soutiennent pas, et ne les utilisent pas pour être en lien avec les habitants.

A noter : la municipalité n'a pas avancé sur la question des droits et libertés qui permettent la démocratie : Le démantèlement des vidéo surveillances n'a pas été réalisé. La municipalité a mené une guerre contre les affichages sauvages et les tags sauvages. Elle a également demandé plus de policiers pendant le mouvement des gilets jaunes sur Grenoble « pour être en mesure d'assurer l'ordre ailleurs », participant ainsi à légitimer la violence policière.

⇒ Dans les faits, tout est fait pour déposséder la population d'un réel pouvoir. La municipalité sortante n'est pas à la hauteur des attentes, d'autant plus qu'elle a toujours choisi de réprimer ou laisser réprimer les luttes sociales, qu'elle s'est toujours positionnée comme sachant mieux que les habitants et seule dépositaire de l'intérêt général, qu'elle tolère et amplifie des conditions de travail destructrices dans ses propres services et qu'elle n'a pas tenté d'instaurer de rapport de force contre l'austérité d'État même quand celle-ci a été à l'égard des communes (l'équipe municipale n'a pas combattu la baisse des dotations, elle a fait un jour unique d'arrêt des services publiques). La municipalité n'a posé aucun acte ni affirmé quoique ce soit face au capitalisme.

Cette équipe a accepté et accompagné le système, le recul des droits et libertés, ainsi que la destruction de nos services publics.

Quelles leçons ?

→ trop de contraintes (légales, financières, écologiques...). Quelle est notre réelle autonomie lorsque le vote ou la consultation interviennent dans un cadre très limité (les compétences de la ville restent limitées), où les choix de société importants ont déjà été décidés en amont ? Avoir du pouvoir serait de construire en amont le monde qu'on veut !

→ l'institutionnalisation des choses n'est peut être pas à rechercher. Les dispositifs sont trop compliqués, il y a trop de détails techniques... et ça ne marche pas !!! Les gens ne voient pas le vecteur qui peut leur permettre de s'exprimer alors qu'ils ont plein de choses à dire, des compétences (ex : le film « *Nous le peuple* »).

→ Concernant les votations, au-delà des aspects techniques pour « tenter de rester dans les clous », ce qui ne marche pas, rien n'empêche de faire des consultations et de s'y tenir sans le dire. De nombreuses municipalité l'ont déjà fait, et ont respecté les résultats des consultations et ont mis en place des actions à la suite.

→ Ce qui est absolument nécessaire pour la démocratie, c'est la révocabilité des élus, et la responsabilité des élus devant les électeurs.

→ pour instaurer un rapport de force avec la mairie et gagner, alliance indique qu'ils passent toujours avec une action. La discussion, ça ne suffit pas, les revendications passent avec une action.

→ il faut donner un rôle aux agents municipaux dans les prises de décision.

→ A travers les municipales, il s'agit de mener un combat national, on doit défendre les communes, le meilleur échelon pour réinstaurer notre pouvoir citoyen.

→ La métropolisation est un grand problème pour se réapproprier la politique de la cité. Elle capte de plus en plus de compétences déterminantes pour nos conditions de vie et nos impacts sur l'environnement (transports, gestion des déchets, subventions publiques aux entreprises ...), et les décisions qui sont prises à la métro nous échappent encore plus qu'à la mairie : nous n'éliions pas ses membres, toutes les municipalités doivent se mettre d'accord, ...

Qu'est ce qu'on fait ?

.Développer des assemblées.

Historiquement, les assemblées décisionnaires, c'est la forme de démocratie qui marche et qui se met en place spontanément dans les mouvements de libération citoyens. Le mouvement des communes qui se sont formées avec des batailles et notamment la commune de Paris en sont un exemple. La commune de Paris est une assemblée avec tout le pouvoir !

Objectif : développer des assemblées pour essayer de 1° rendre la parole au peuple et 2° organiser la décision par la base.

On peut commencer par des consultations ou des mobilisations sur des thèmes précis.

.Il faut **reprendre le pouvoir** en luttant massivement.

.Quelque soit l'issue de ce forum, nécessité de mobiliser fortement, contre Macron / le système / l'austérité d'État / le fonctionnement socio-économique. Importance de créer un rapport de force (par le ric, la grève, les blocages...) pour permettre d'instaurer une convergence dans un contexte d'austérité d'État. Comment on organise le rapport de force, comment on crée une convergence des mouvements, des luttes, des populations contre l'austérité d'État ? Il n'y a pas assez de rapport de force impulsé contre l'Etat.

.Désobéissance civile obligatoire pour rendre la parole au peuple ! Il faut se poser la question de l'affrontement face au préfet, l'État et son armée.

.Nous devons **sortir de ce monde de concurrence** et du chacun pour soi, et aller vers une culture de la solidarité. Essayer de créer une nouvelle société, c'est aussi changer de culture. Inventer une nouvelle culture à l'opposé de la culture individualiste dominante actuelle.

I. LES MIGRANTS

Note : Grenoble, avec d'autres villes (Grande-Synthe, Strasbourg, Nantes, Briançon, Montreuil, Ivry sur Seine, 1^{er} arrondissement de Lyon...) et le Département de Seine St Denis, a cofondé l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants qui prône « L'Accueil inconditionnel » des Migrants.

A) Des points positifs ont été relevés concernant l'accueil des migrants par la Ville

1. Création d'une pérennisation d'une zone d'hébergement au Rondeau pour une cinquantaine de personnes avec une continuité d'accompagnement.
2. Soutien de la création d'une plateforme d'appel pour mettre en relation les migrants et les familles d'accueil pour des hébergements temporaires.
3. Prêt d'un local dans l'ancienne dans l'ancienne maison de retraite rue Pierre Duclos à l'association A.P.A.R.D.A.P. Ce prêt a été reconduit jusqu'en juin 2020.
4. Légère augmentation des subventions aux associations concernée.

B) Les points négatifs

1. Le non recensement par la municipalité des logements et/ou locaux vacants qui lui permettrait d'exercer son droit de réquisition selon l'ordonnance de 1945.
Note : La préfecture use de ce même droit pour empêcher la commune de l'exercer à son niveau
2. Certain.es attendaient un positionnement plus affirmé de l'équipe municipale concernant les politiques nationales migratoires répressives.
3. Certaines décisions de la ville contredisent les déclarations de soutien aux migrants (évacuation de campements et de squats)
4. Les travailleur.euse.s sans papiers expriment la nécessité de créer un espace de dialogue avec la ville.

II. LE LOGEMENT

a) Dans la commune, existent à ce jour 4 bailleurs sociaux (sur les 6 principaux en Isère). A ce titre, la mairie est actionnaire majoritaire (51%) de Grenoble Habitat.
On note un glissement de ces bailleurs sociaux vers la privatisation, à terme, en Société à Économie Mixte. Risque d'une privatisation de tout le parc de logement social !
Ex : la mairie de Grenoble et l'exécutif de la Métro ont envisagé la fusion d'ACTIS dans Grenoble Habitat.
Une forte mobilisation a permis de repousser pour l'instant ce projet.

b) Dans le parc de logements sociaux, on distingue 3 niveaux de loyers : un manque important de logements à loyers très modérés (PLAI) est signalé.

c) Un collectif d'habitants luttent dans le quartier de la Villeneuve contre la démolition de certains immeubles et propose un RIC sur le sujet (du 14 au 20 octobre)

d) la volonté de participation des locataires concernés au CA de Grenoble Habitat n'est pas reconnue en dehors de fédérations de locataires officielles (Quartiers de l'Abbaye et de l'Arlequin)

Note : la faible participation citoyenne des locataires aux enjeux qui les concernent est soulignée.

e) Sous la pressions des militants, un arrêté anti-expulsions locative pourtant acté par la Mairie n'a pas été soutenue par cette dernière au tribunal administratif.

f) Certains habitants des nouveaux de l'Abbaye signalent des réalisations de mauvaise qualité.

Des participants à l'atelier souhaiteraient un véritable partenariat avec la municipalité :

- La ville nous considère comme des adversaires

- L'inverse existe-t-il aussi ?

Certain.e.s déplorent des situations d'affrontements trop fréquentes, notamment vis-à-vis de la Préfecture.

III. LES SERVICES PUBLICS

Dans un contexte budgétaire très contraignant depuis les précédents mandats, et face à la baisse des dotations de l'État en 2016 (- 14 millions d'€ sur un budget de 150 millions d'€), un plan d'austérité est mis en place de façon abrupte : la municipalité a opté pour un budget orienté vers l'investissement (Écoles, grands travaux, budget participatif, aménagement urbain...) plutôt que vers le fonctionnement sans étudier des scénarios alternatifs possibles ⇒ suppression de 150 postes d'agents municipaux / fermeture de médiathèques, de piscines, de maisons d'habitants / Réduction du programme de santé scolaire (transféré au Département) / Réduction de l'enveloppe du comité d'entreprise de la ville / précarité des ATSEM, des agents de cantines, des animateurs_trices péri-scolaires.

La Mairie a été une des premières à signer ce contrat d'auto-contrainte avec la Préfecture, pour échapper à la mise sous tutelle ⇒ ce contrat exige de ne pas augmenter le budget de fonctionnement de plus de 1,2 % par an !

Les syndicalistes de la Poste attendent un appui plus explicite de la municipalité face à la fermeture des bureaux à Grenoble et à la privatisation par tranches de la Poste au national : « projet Mandarine » ainsi que la « privatisation » partielle d'EDF « Plan Hercule ».

Des personnes présentes à l'atelier expriment apprécier le soutien de la Ville de Grenoble pour le maintien des lignes ferroviaires (T.E.R)

Compte rendu de l'atelier « écologie » du Forum : « quelle ville voulons-nous ? »

I'A 480

L'élargissement de cette rocade sur 6 km était prévu par le plan autoroutier de 2015 ! Coûtant 300 millions d'euros, il est financé par les profits de la société autoroutière AREA ; celles-ci ayant obtenu, en compensation, de la part de l'État des augmentations de concessions. Les travaux doivent durer trois ans ! Justifié pour remédier aux bouchons automobiles, cet élargissement risque de produire les mêmes effets qu'ailleurs : c'est-à-dire un afflux supplémentaire d'automobiles qui à terme reproduira les mêmes bouchons tout en ayant augmenté la pollution atmosphérique.

Dans cette affaire, au cours du débat, la position du maire de Grenoble, Éric Piolle, a été critiquée. Certes, une partie importante de l'opinion publique réclame cet élargissement. Mais en tant qu'écologiste le maire n'aurait-il pas dû tenter de créer un rapport de force contre ce projet en s'appuyant sur les opposants à celui-ci, sur les marches pour la défense du climat ? Alors que cet élargissement n'était pas prévu dans le programme électoral de la liste du maire de Grenoble, celui-ci s'est contenté d'obtenir des aménagements : mur antibruit, limitation de la vitesse à 70 km/h, troisième voie réservée au covoiturage ; le nombre de passagers par véhicule étant très faible : 1,04. Aujourd'hui, la Métro est membre du comité de pilotage.

D'autres solutions existent : réduire l'usage de la voiture en augmentant celui des transports publics, notamment par la mesure incitative de leur gratuité. S'il a été aussi mentionné le développement du télétravail, cette solution n'a pas fait l'unanimité entre nous compte tenu du fait qu'elle incite au repli sur soi.

Gratuité des transports publics

Les objectifs de la gratuité des transports publics sont sociaux, sanitaires et écologiques. Alors que la tarification solidaire ne touche sur Grenoble que les très faibles revenus, la gratuité permet aux habitants des quartiers défavorisés de sortir de leur ghetto. L'exemple de Dunkerque l'a prouvé. Ce même exemple a montré que la gratuité incitait les automobilistes à emprunter les transports publics au lieu de leur voiture. Il faut savoir que chaque année 47 000 personnes meurent en France prématurément à cause de la pollution atmosphérique et que notre pays est menacé de sanction par la commission

européenne à cause de la pollution de plus de dix agglomérations dont Grenoble.

À Grenoble, avec les élus métropolitains et départementaux actuels, on ne s'achemine pas vers la gratuité puisqu'au fil des ans les uns comme les autres baissent leurs subventions au SMTC et que par conséquent la billetterie augmente. Alors que le président de cette institution, Yann Mongaburu a, sur demande du CGTPAG¹, accepté de commander une enquête de faisabilité sur la gratuité, la nouvelle billettique qui est prévue d'être mise en place prochainement nous laisse à penser que cette enquête est une supercherie.

Pour financer la gratuité il faut augmenter le VT (Versement Transport) payé par les entreprises et obtenir, comme l'a obtenu Paris, le droit de le faire.

Il a été rappelé que le maire de Grenoble n'a pas respecté sa promesse électorale d'instituer la gratuité pour les jeunes, que la capitale de l'Estonie, de taille semblable à Grenoble la pratique pour tous les résidents et qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, tous les transports publics du Luxembourg seront gratuits.

Réflexions générales

La question d'une taxe carbone a été posée. Les réponses ont été « oui pour les poids lourds », « oui pour les riches ». D'une manière plus générale, l'augmentation des impôts a été posée. La réponse a été « oui » si elle se fait en lien avec des besoins universels : la défense des biens communs devant être une de nos priorités.

Au niveau économique il y a eu différentes suggestions :

- éviter la concentration des emplois sur la métropole car elle est source de déplacements
 - relocaliser par dissémination les productions industrielles : par exemple, produire des vélos sur l'agglomération grenobloise
 - créer une ceinture maraîchère autour de Grenoble.
- Ces propositions économiques doivent s'insérer dans un projet de société qui combat la dérive de la création de besoins artificiels.

Enfin, il faut resituer la place de la commune dans le contexte de la mondialisation, des lobbies que sont les multinationales. Notre stratégie doit s'appuyer sur la mobilisation des salariés.

Jean-François Le Dizès

¹ Comité pour la Gratuité des Transports Publics dans l'Agglomération Grenobloise

- lier local / nat. / inter
 - répartir les richesses
 - s'affronter aux multinat.
 - réhabiliter l'impôt "équitable" juste.
- question de l'urbanisation (guerre Pierre / Vio)
 - spéculation immobilière (gain pour achat)
- rotor Tertiarisation (cause transports) : re pro
- ceinture agricole maraîchère. 2 Tert ici.
- gratuité transport en commun - Augmentation Véhicule transport
- Intégrer circul. vents PLU (dissip. pollution aeri.
- réduire le gaspillage et la "ordenance"
 - liées levier des sub publiques aux ent
- s'allier aux salariés, vers sobriété
- soutenir agriculture paysanne = product
- développer les espaces de gratuité
- éducation pop → non consumérisme

